

TOUR POUSETS PAR EQUIPES 2026

QUALIFICATION 93-95

Golf de La Poudrerie – 6 juin

« Challenge Thomas LEVET »

Règlement 2026

Epreuve organisée par les Comités Départementaux du 93 et du 95

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. PRESENTATION DU CHALLENGE

Cette compétition est ouverte aux U10 garçons et filles et est qualificative pour la finale de Ligue.

2. CALENDRIER DU TOURNOI

		Equipe	
QUALIF	Tour	Date	Samedi 6 juin 2026
		<i>Lieux</i>	Golf de la Poudrerie (93)
		<i>Clôture inscription</i>	Vendredi 29 Mai 2026
Finale		Date	MERCREDI 24 JUIN 2026
		Lieu	Golf Isabella (78)
		<i>Clôture inscription</i>	<i>Mardi 16 Juin 2026</i>

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Ouverte aux **Associations sportives des clubs des Comités Départementaux de Seine Saint Denis et du Val d'Oise** qui pourront présenter une équipe pour ces qualifications.
- Le nombre d'équipes sera limité à **18** et seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions. Une deuxième équipe pour un club est possible dans la limite des places disponibles (après les premières équipes)
- L'équipe sera constituée de **3 joueuses ou joueurs par tour, membres permanents et licenciés de l'association sportive** du club qu'ils représentent.
- Les Equipiers doivent :
 - Être au minimum en possession du drapeau blanc.
Une tolérance permettra à un club de constituer son équipe avec **un** joueur ayant un drapeau jaune.
 - Avoir un **index supérieur à 50,0** pour les filles et pour les garçons. L'index pris en compte sera celui à la date du **Mardi 24 Mars 2026.**

- Les joueurs répondant à ces critères à la date de clôture des inscriptions resteront éligibles durant toute la durée de l'épreuve.
- En cas de changement de club en cours d'épreuve, un joueur ayant disputé un tour de l'épreuve par équipe ne pourra pas continuer avec son nouveau club.

1. ENGAGEMENTS

- **L'engagement du club doit se faire auprès du Comité Départemental de Golf de Seine-Saint-Denis par l'envoi de la fiche d'inscription au plus tard le Vendredi 29 mai 2026 à l'adresse mail : cdgolf93@gmail.com et du règlement du droit de jeu par virement bancaire (cf RIB sur la fiche d'inscription)**
- **Le droit d'inscription est fixé à 20 € par équipe.**

2. INSCRIPTION DES JOUEURS

- **Avant le vendredi 29 mai 2026, un seul changement autorisé après.**

3. FORMES DE JEU

- **FORMULE : Formule Greensome poucet à 3 :**
Les 3 joueurs jouent le coup de départ, choisissent une des 3 balles puis alternent sur les coups suivants.
Exemple : si la balle du joueur A est choisie, si C décide de jouer en second, c'est ensuite à B de jouer puis à A,
L'ordre ACB est conservé jusqu'à la fin du trou joué.
- **Stroke Play avec Score maximum (9 coups par trou).**
- **DEPARTS : 9h30 en shot-gun (ou en continu suivant le nombre d'équipes)**

4. REPÈRES DE DÉPARTS

Parcours Compact de La Poudrerie. Départ blanc (garçons) et bleu (filles)

5. INFORMATIONS

5.1. CADETS

Les cadets ne sont pas autorisés, les enfants devant être **autonomes**.

5.2. ACCOMPAGNATEURS :

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc.... devront impérativement se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera l'application stricte du règlement et des règles de golf. En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra, même en son absence, lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

5.3. SUIVEURS DE PARTIE :

Les parties pourront être accompagnées par des **suiveurs de parties accrédités** par le Comité.

5.4. INSTRUMENT DE MESURE :

Les dispositifs électroniques de mesure de distance ne sont pas autorisés sur l'épreuve.

5.5. DROIT A L'IMAGE :

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par mail à la Ligue ou au Comité, tous participants aux épreuves de la Ligue et/ou du comité ainsi que leurs encadrements (famille, coaches, responsables de club) autorisent la captation et la diffusion



de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France, des Comités départementaux de Seine-Saint -Denis et du Val d'Oise ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.

6. CLASSEMENT

- Seront qualifiée pour la Finale **la 1^{ère} équipe de chaque département.**
- En cas d'égalité pour la 1^{ère} place, le départage du logiciel RMS sera utilisé

7. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le **Comité de l'épreuve** est composé de :

- o 1 représentant du Club
- o 2 représentants des Comités Départementaux du 93 et du 95
- o 1 arbitre

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.

8. PRIX

Récompenses pour les premières équipes de la qualification

Pour la Finale de Ligue – Challenge Thomas LEVET, voir règlement sur le site de la Ligue Paris Ile de France

TOUR POUSETS PAR ÉQUIPES 2026

« Challenge Thomas LEVET »

FICHE DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION

CLUB DE :

Confirme l'inscription d'une équipe au Tour Poucets par Equipes 2026
(Droits d'inscription : 20 euros par équipe)

Pour valider notre inscription, merci de nous régler les droits d'inscriptions de préférence par virement (ou par chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf de Seine-Saint-Denis).

Lors du virement, précisez bien votre nom de club. Merci

SOCIETE GENERALE **RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

Titulaire du Compte : COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF
12 RUE RASPAIL
93110 ROSNY SOUS BOIS

Domiciliation ROSNY-SOUS-BOIS (03983)

Identification nationale (RIB)

30003	03983	00037271406	63
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB

Identification internationale (IBAN)

IBAN FR76 3000 3039 8300 0372 7140 663

Identifiant international de la Banque (BIC)

SOGEFRPP

P.-S. : LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET D'ENVOI EST FIXEE AU VENDREDI 29 MAI 2026

TOUR POUSETS PAR ÉQUIPES 2026

LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET D'ENVOI EST FIXEE AU VENDREDI 29 MAI 2026

CLUB DE :

Tour 1

COMPOSITION DE L'EQUIPE

	Nom	Prénom	Index au 24/03/26
N° 1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° 3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :			